

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 13 décembre 2022**

Objet : Lancement d'un Marché d'études et de travaux pour assurer les opérations de Vie du Réseau de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution du réseau d'initiative publique à très haut-débit sur le département de la Corrèze

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux décembre 2022, se réunit en session ordinaire, en salle Lac du Causse, au Conseil Régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :30 (dont 8 procurations) -75 voix

Votants : 30 Pour soit 75 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP - PRESENTIEL
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP - VISIO
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – PRESENTIEL
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – (procuration donnée à Mme Rome)
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) - 2 voix – VISIO
Mr Fabrice DELAPORTE –1 voix – VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO
Mr Marc FERRAND – 1 voix - VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – (procuration donnée à Mr Bost)
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – PRESENTIEL
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – (procuration donnée à Mr Horry)
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - (procuration donnée à Mr Destruhaut)
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – (procuration donnée à Mr Muzette)
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) - 1 voix – VISIO
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix – PRESENTIEL
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – (procuration à Mr Bernardie)
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix – VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO
Mr Joël VILARD – 1 voix – VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – (procuration à Mr Montet)

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Président de la CC POL
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Vice-Président de la CC POL
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Adjointe au Maire de Limoges
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller communautaire CC ELAN Limousin Avenir Nature
Président du Conseil Départemental Haute-Vienne
Président CC Briance Combade
Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Conseiller communautaire CC Noblat
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseillère Départementale de la Corrèze
Conseiller communautaire CC Ouest Limousin
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) -1 voix – 7^{ème} VP
Mr Camille CARCAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Albin FREYCHET – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Jean-Marie MASSY – (et son suppléant) -1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix - 1^{er} VP
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) - 2 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président CC Pays Sostranien
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Pays Nexon Monts de Châlus
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévnt Grand Bourg
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20221213-CS107_D844-

N°844-1

En référence à la délibération 624 du 29 juin 2018, un marché d'études et de travaux a été attribué le 30 mars 2020 à la société Axione, pour les 3 lots (1 par département) composant ce marché.

Ce marché court jusqu'au 29 mars 2024 pour les 3 lots.

Une enveloppe de 2M€ est prévue sur chaque lot.

A titre indicatif, voici à date le bilan d'avancement pour chacun des lots

Corrèze

Consommé ou engagé : 1,8 M€ pour 430 opérations

Principales typologies d'opérations :

Création de GC pour raccordement FTTH 1 M€ - 320 opérations

Extensions réseau FTTH 0,271 M€ - 37 opérations

Effacements coordination Electricité Telecom 0,235 M€ - 39 opérations

Enfouissement volontaire 0,185 M€ - 1 opération

Creuse

Consommé ou engagé : 483 k€ pour 69 opérations

Principales typologies d'opérations :

Création de GC pour raccordement FTTH 205 k€ - 42 opérations

Extensions réseau FTTH 68 k€ - 6 opérations

Effacements coordination Electricité Telecom 138 k€ - 13 opérations

Enfouissement volontaire 36 k€ - 1 opération

Dévoisement 28 k€ - 4 opérations

Haute-Vienne

Consommé ou engagé : 657 k€ pour 105 opérations

Principales typologies d'opérations :

Création de GC pour raccordement FTTH 288 k€ - 62 opérations

Extensions réseau FTTH 89 k€ - 14 opérations

Effacements coordination Electricité Telecom 131 k€ - 19 opérations

Dévoisement 23 k€ - 5 opérations

Raccordement de sites prioritaires (sur RIP 1G) 131 k€ - 4 opérations

Le montant maximum du lot Corrèze sera très prochainement atteint.

Un avenant au marché lot Corrèze sera prochainement mis en place (augmentation du montant du marché de 15%) afin de permettre la jonction avec un nouveau marché.

Il est donc proposé de lancer une nouvelle consultation pour un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'opérations de Vie du Réseau sur le département de la Corrèze sous forme d'un marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum de six millions d'euros, en application de l'article 76-I du Code des marchés publics.

La procédure de référence est la procédure formalisée en application des dispositions du code des marchés publics.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- **lancer la consultation pour un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'opérations de Vie du Réseau sur le département de la Corrèze, dans le cadre d'une procédure formalisée et d'un marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum de six millions d'euros**
- **notifier, engager, exécuter et régler ce marché de travaux**
- **signer tout document se rapportant à ce marché**

**Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,**



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 16 décembre 2022



REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20221213-CS107_D844-